

Un conflit médical à l'Hôtel-Dieu de Rouen en 1790 *

par Paul MARX **

En 1790, un conflit véhément oppose Laumonier, chirurgien-chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, à Rouelle, médecin-chef du même hôpital. Une jeune femme, hospitalisée avec le diagnostic de grossesse, vit son état se prolonger bien au-delà du 9^e mois. Des douleurs étant apparues, Laumonier proposa une intervention exploratrice. Rouelle s'y opposa et Laumonier dut s'incliner. La malade mourut ; l'autopsie montra une tumeur de l'ovaire. Après le décès de la patiente, Laumonier et Rouelle échangèrent leurs arguments dans deux mémoires véhéments. Rouelle reçut l'appui de l'Académie royale de chirurgie. Au-delà d'un conflit personnel, s'affrontèrent deux conceptions de la médecine et, vraisemblablement, deux options politiques opposées.

Le conflit que je vais exposer aujourd'hui a déjà été évoqué devant notre Société, en 1962, par notre regretté collègue, le Dr Paul Hélot, dans une communication intitulée : « Ablation d'un ovaire avec guérison, en 1781, par le Dr Laumonier, à l'Hôtel-Dieu de Rouen ».

Je souhaiterais que vous veuillez bien considérer ma communication, non seulement comme un complément à celle de Paul Hélot, mais comme un hommage rendu à sa mémoire. Paul Hélot a joué un grand rôle dans la vie culturelle de Rouen ; son érudition, son éloquence raffinée, son urbanité faisaient de lui, au XX^e siècle, l'équivalent de l'honnête homme du XVII^e siècle.

* Communication présentée à la séance du 23 novembre 1985 de la Société française d'histoire de la médecine.

** Professeur honoraire à la Faculté de médecine de Rouen, 2, rue Edouard-Gamelin, 76130 Mont-Saint-Aignan.

En 1790 paraissait à Rouen un *Mémoire sur une maladie de l'ovaire*, par Laumonier, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen. En 1791 était publiée la réponse de M. Rouelle, médecin de l'Hôtel-Dieu de Rouen, au Mémoire de M. Laumonier, chirurgien en chef du même hôpital, sur une maladie de l'ovaire. Le Mémoire de Laumonier comportait 16 pages ; la réponse de Rouelle, qui ne pouvait apparaître moins importante, en comportait également 16.

Ce conflit fut d'une véhémence extrême. Il mettait face à face deux personnalités marquantes, deux conceptions de la médecine, l'une audacieuse, l'autre prudente et routinière ; de plus, cet affrontement mettait aux prises un antagonisme personnel et des oppositions politiques.

Qui étaient les deux adversaires ?

Jean-Baptiste Laumonier, né à Lisieux en 1749, reçu maître des arts de la Faculté de Paris, fut d'abord nommé maître en chirurgie de la ville de Lisieux. Il épouse Marie-Anne Thouret, sœur de Guillaume Thouret, qui fut maire de Rouen, député girondin à la Convention et mourut sur l'échafaud en 1794.

En 1779, Laumonier est nommé chirurgien-major en second de l'hôpital militaire de Metz. En 1784, à la mort de David, le poste de chirurgien-chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen devient vacant ; le nom de David mérite de passer à la postérité, car il a décrit, peu de temps après Percival Pott et sans avoir eu connaissance de ses travaux, la tuberculose vertébrale.

Laumonier pose sa candidature au poste de Rouen qui est brigué par douze candidats, dont Pelletan, membre de l'Académie de chirurgie. Laumonier obtient le poste ; en même temps, il est nommé démonstrateur royal en anatomie et chirurgie, et lithotomiste pensionnaire pour la province de Normandie. Laumonier devait accomplir à Rouen une carrière brillante ; il fut considéré comme un des grands chirurgiens et anatomistes de son époque.

Deux faits assurèrent sa notoriété. Il fut le premier chirurgien à pratiquer une ovariectomie ; c'est en 1781 qu'il procéda chez une jeune femme de 21 ans, atteinte d'un volumineux kyste, à l'extirpation de l'ovaire ; la malade guérit. La priorité de cette opération, souvent attribuée à Kœberlé, de Strasbourg, revient en réalité à Laumonier. En outre, c'était un anatomiste de grande réputation ; la qualité de ses préparations anatomiques dans lesquelles il mettait en évidence le système circulatoire à l'aide d'injections, fut vantée par Vicq d'Azyr et contribua à sa nomination à Rouen. En 1806, un décret de Napoléon I^{er} créait à Rouen une Ecole de préparations anatomiques en cire, et en confiait la direction à Laumonier. L'Ecole de cérisculpture de Rouen fut célèbre et rivalisa avec les écoles d'Italie et d'Autriche, réputées les meilleures d'Europe ; notre collègue, M. Hossard, lui a consacré une intéressante étude.

Laumonier eut comme élèves les frères Cloquet, Delmas, de Montpellier,

et Achille-Cléophas Flaubert, père de Gustave. Mais en 1811, faute de crédits et d'élèves, l'école dut fermer ses portes.

En 1815, Laumonier fut atteint d'une hémiplegie. Achille-Cléophas Flaubert fut nommé chirurgien-adjoint et lui succéda en 1818, date de sa mort. Ainsi le poste de chirurgien-chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen connut, en un siècle, quatre titulaires illustres : David, Laumonier, Achille-Cléophas Flaubert, puis son fils Achille, frère de Gustave.

Sur Jean-Antoine Rouelle, l'adversaire de Laumonier, nous avons moins de renseignements. Il convient de ne pas le confondre avec Hilaire Marin Rouelle le Jeune, chimiste auquel on doit la découverte, en 1773, de l'urée. Nous savons toutefois que Jean-Antoine Rouelle était docteur en médecine de l'Académie de Caen et qu'il se présenta à l'agrégation en 1766 ; il tira au sort la question suivante : « Dans la fièvre putride qui simule la pleurésie ou la péripneumonie, la saignée doit-elle être le principal remède ? » Son exposé dut être brillant car, en 1767, il fut reçu à l'agrégation. En 1771, il est nommé médecin du Roi. En 1781, il est appelé au poste de médecin-chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen ; l'administration a fixé ses honoraires à deux mille quatre cents livres et lui a alloué un logement à l'intérieur de l'hôpital, « de manière à être sans cesse à portée d'offrir ses secours aux malheureux et qu'il se conformera au règlement que l'administration se propose d'établir pour les fonctions de la place qui lui est confiée ».

Les relations entre Rouelle et l'administration ont été difficiles et ont connu de nombreux conflits. L'administration se plaignait de son manque d'assiduité et de ses fréquentes absences. En revanche, Rouelle reprochait à l'administration de ne pas lui régler les honoraires qui lui avaient été promis. Pendant la Révolution, les relations se détériorent davantage.

Un rappel à l'ordre du 10 germinal de l'an II lui enjoint de « faire sa visite le matin à six heures et l'après-midi à cinq heures et de faire des cours publics, dans les temps convenables, ce qu'il annoncera par voie d'affiche ».

Rouelle publia un certain nombre d'observations cliniques, notamment sur les maladies épidémiques, les coliques du plomb, les bienfaits des eaux minérales.

**

C'est en 1790 qu'éclata son conflit avec Laumonier. L'observation qui en fut l'objet peut être résumée assez brièvement.

Une jeune femme, Marie-Anne Cornu — les observations publiées à cette époque ne respectaient pas le secret professionnel — avait toutes les raisons de se croire enceinte. Elle avait eu des rapports sexuels, n'avait plus ses règles depuis juin 1789 et son ventre commençait à grossir. En décembre 1789, elle est admise à la « gésine » — nom donné aux salles destinées aux femmes en couches — pour y attendre le terme de son accouchement.

En février 1790 — 8^e mois supposé de sa grossesse — elle commence à souffrir. Laumonier l'examine, constate un abdomen très augmenté de volume, constatation normale à ce stade de grossesse ; toutefois, il palpe dans la partie droite de l'abdomen une « masse oblongue, flottante et irrégulièrement dure ; il ne parvient pas à toucher l'orifice de l'utérus qui était au-delà de la portée du doigt ». Il soupçonne une grossesse extra-utérine ; mais le terme de la gestation n'étant pas révolu et les douleurs s'étant calmées, il décide de temporiser.

Le 9^e et le 10^e mois se passent sans que la malade accouche. En août 1790 — au 14^e mois — la malade présente des douleurs aiguës dans la région iliaque droite et un pouls très petit.

Laumonier est convaincu qu'une intervention s'impose : il veut pratiquer une césarienne pour sortir l'enfant — si enfant il y a — ou pour toute autre décision, selon les constatations qu'il aura faites ; il estime que, si on laisse les choses évoluer, la patiente est condamnée à une mort certaine et rapide. Toutefois, il appelle en consultation son collègue, le Dr Rouelle, médecin-chef de l'Hôtel-Dieu, qui s'oppose à l'intervention. Souhaitant demander un arbitrage, Laumonier convoque tout le Collège de chirurgie qui, après examen de la malade, conclut par 7 voix contre 4 que l'opération est indiquée et qu'elle doit être pratiquée sans retard. Rouelle s'entête, fait appel à un Collège de différents médecins comprenant notamment Pillore, qui use de tout son poids pour s'opposer à l'intervention. Pendant ce temps, l'état de la malade s'aggrave ; elle meurt deux jours après.

L'autopsie montra « une masse squirrheuse volumineuse, reconnue pour être substance même de l'ovaire droit, adhérent à la trompe ». Le protocole d'autopsie fut signé par 12 médecins et chirurgiens des Hôpitaux, dont Laumonier.

A la suite de ce décès, Laumonier publie son Mémoire et s'en prend avec véhémence aux médecins qui s'étaient mis en travers de son projet. Rouelle fait paraître son Mémoire en réponse, non moins véhément à l'égard de Laumonier qu'il s'efforce de confondre. Pour ce faire, il fait appel à l'Académie royale de chirurgie qui désigne une Commission pour établir ce que nous appelons aujourd'hui un rapport d'expertise. La Commission, dans un rapport motivé de plusieurs pages, approuve en tous points le comportement de Rouelle. A la question posée par Rouelle : « Quelle conduite devait-on tenir dans le cas d'une tumeur douteuse ? », la Commission répond : « Attendre patiemment que la nature s'expliquât plus positivement. » « En raison de leurs adhérences étendues, l'extirpation de ces tumeurs présenterait des obstacles, des difficultés et des dangers ; l'extirpation de ces tumeurs ne peut être ni conseillée, ni autorisée. »

En conclusion, les commissaires désignés par l'Académie, « après avoir satisfait, autant qu'il est en eux, aux différentes questions posées par M. Rouelle, pensent que son Mémoire, conçu dans les vrais principes de

l'art, annonce un praticien instruit ». Ce rapport, en date du 9 décembre 1790, est signé par Lassus, Peyrilhe, Baudeloque I^{er} et Bodin.

Ainsi prenait fin ce conflit véhément, qui appelle plusieurs remarques.



La violence de l'affrontement fut extrême et nous paraît surprenante aujourd'hui. Laumonier lance contre son adversaire des flèches acérées, souvent perfides. Ayant appelé Rouelle en consultation et lui ayant exposé ses arguments en faveur d'une indication opératoire immédiate, Laumonier poursuit : « Après son examen, M. Rouelle me dit : Cela est vrai, cela ne peut pas sortir par une autre voie ; mais cependant ce n'est pas mon avis. N'entendant rien à l'espèce d'antagonisme qui divisait les deux membres de sa réponse, je le priai de s'expliquer plus clairement ; mais je perdis ma peine. »

Au cours de ce conflit, Rouelle chercha en renfort son collègue Pillore pour s'opposer à l'intervention. « M. Rouelle, écrit Laumonier, voulant renchérir sur l'incertitude des préopinants, assurant que la maladie n'avait rien de commun, ni avec la trompe, ni avec l'utérus, ni avec l'ovaire. Ce qui ne fut approuvé que par M. Pillore, venu, je ne sais par quelle voie, s'immiscer à notre consultation et nous citer sur ce cas (qu'il n'a peut-être jamais vu) sa pratique, comme si cette maladie était aussi commune qu'un rhume, et nous dire à l'appui de cette assertion que, si la maladie était dans l'ovaire ou dans la trompe, que le vagin et l'utérus seraient dans un état préparatoire d'accouchement. Ce raisonnement expira sur les lèvres de son auteur. » Plus loin, Laumonier écrit : « Mais non, il était convenu que M. Rouelle et son compagnon, M. Pillore, seraient toujours d'avis diamétralement opposé au mien ; d'ailleurs, préférant tous deux le certain à l'incertain, on abandonna la malade à la mort qui l'attendait, pour la délivrer d'une opération qui présentait l'ambiguïté de la vie ou de la mort. »

Enfin, dans son admonestation finale, Laumonier s'écrie : « Honteuse et basse jalousie, il y a bien longtemps que tu nous fais du mal. Il faut en convenir, Monsieur Rouelle, vous ne pouvez rien contre cette maladie, ni par Hippocrate, ni par Mesmer. »

Rouelle ne demeure pas en reste. Il introduit ainsi son Mémoire en réponse : « Quiconque a eu le courage de lire le Mémoire de M. Laumonier n'a pu se méprendre sur son intention. Il n'a voulu que m'injurier ; et il faut avouer qu'il a parfaitement rempli son objet. »

Dans ce conflit, une deuxième constatation nous paraît surprenante : c'est la subordination du chirurgien au médecin. Certes en 1790, l'époque du chirurgien-barbier était révolue ; mais le chirurgien était encore moins considéré que le médecin ; il n'était pas en mesure de faire prévaloir son opinion quant à une indication opératoire. Le Collège des chirurgiens, par 7 voix contre 4, avait approuvé l'indication opératoire ; cependant, Laumo-

nier dut s'incliner devant l'opposition du seul Rouelle. Il l'écrit très clairement : « Le lendemain encore, je fus trouver M. Rouelle dans la salle Saint-Joseph pour lui faire observer que le cas me paraissait pressant, et que les symptômes et accidents allaient grand train. Croyant être mon maître, il me fit défense de toucher à la malade. »

Non moins surprenant nous paraît l'appel à l'Académie royale de chirurgie pour arbitrer, même a posteriori, le conflit. Cette docte Assemblée ne joue plus un tel rôle aujourd'hui. A cette époque, la réponse de l'Académie aux questions posées par Rouelle avait presque force de loi et revêtait la même autorité qu'un arrêt du Conseil d'Etat ; c'est ainsi que Rouelle l'a accueillie.

Si le conflit entre Laumonier et Rouelle a revêtu une telle violence, c'est qu'il opposait non seulement deux hommes, deux conceptions différentes de la médecine, mais aussi deux options politiques opposées. Nous sommes en 1790. Laumonier a accueilli avec faveur les idées révolutionnaires ; il ne manque pas, dans ses écrits médicaux, de saluer les idées nouvelles de liberté, d'égalité qui devront donner une impulsion aux progrès de la science. Rouelle, au contraire, est un homme de l'Ancien Régime ; il sera même l'objet d'un mandat d'arrêt, sous l'accusation d'incivisme et d'aristocratie ; une perquisition faite à son domicile de l'Hôtel-Dieu permettra de découvrir et de saisir quelques armes et de la poudre. Il est plausible d'admettre que le violent affrontement entre Laumonier et Rouelle n'était pas uniquement scientifique, mais qu'il comportait également des motivations politiques.

En conclusion, nous voudrions revenir au fond du débat médical. Lequel des deux antagonistes avait raison ?

Ma qualité d'ophtalmologiste ne me permet pas de trancher le débat. Mais j'ai demandé son avis à mon collègue Lemoine, professeur de gynécologie-obstétrique. Son opinion est formelle : la malade présentait une tumeur de l'ovaire ; Laumonier avait raison et il a fait preuve d'une prescience remarquable pour son temps. Certes, en 1790, avec les moyens techniques de l'époque, l'extirpation de la tumeur comportait de gros risques ; elle constituait cependant la seule chance de survie, même faible, pour cette jeune femme par ailleurs condamnée à une mort certaine. Laumonier a lui-même exposé cette alternative en des termes d'une grande lucidité, qu'un gynécologue d'aujourd'hui ne renierait pas :

« Est-ce une grossesse ? L'opération est indiquée, elle est nécessaire et plusieurs exemples en constatent le succès.

Est-ce un dépôt ? Quel risque de faire une incision méthodique et graduée suivant l'exigence du cas ?

D'abord, pour obtenir, par un tact plus immédiat, une connaissance plus sûre de la maladie, et par conséquent l'attaquer et la combattre jusque dans son foyer, l'enlever même, si c'est un squirrhe ou un dépôt enkysté, si leurs

liens naturels et leurs adhérences malades le permettent ; est-elle inattaquable, incurable par sa nature ? La malade et la maladie resteront ce qu'elles sont, à une incision près ; et si elle meurt, elle n'emportera point avec elle la douleur d'avoir été sacrifiée sans secours à la contrariété de mon antagoniste. »

SUMMARY

P. MARX. — *A medical conflict at the Hôtel-Dieu of Rouen in 1790*

In 1790, a vehement conflict opposed Laumonier, head surgeon of the Hôtel-Dieu of Rouen, to Rouelle, head physician of this same hospital.

A young woman, taken up in hospital with a diagnosis of pregnancy saw her condition last beyond the ninth month. Pain having appeared, Laumonier proposed a surgical operation. Rouelle was opposed to it and Laumonier had to bow to this decision. The patient died and the autopsy practised revealed a tumor of the ovary. After the patient's death, Laumonier and Rouelle exchanged their arguments in two vehement memoirs, Rouelle was backed by the Royal Academy of Surgery. Looking backward after two centuries, it may be asserted that Laumonier was right.

Beyond this personal conflict, two medical conceptions are confronted and probably also two opposite political options.

